

MaPrimeRénov' - Rénovation d'ampleur

MaPrimeRénov' est la principale aide de l'État pour la rénovation énergétique. Elle est accessible à tous les propriétaires, qu'ils habitent leur logement ou le mettent en location, ainsi qu'aux copropriétaires. Son montant varie en fonction des revenus du foyer et du projet de travaux.

CONDITION D'ÉLIGIBILITÉ

- Résidence principale
- **Logement de plus de 15 ans**
- Pour **tous les revenus**
- Ne pas avoir commencés vos travaux avant le dépôt d'une demande d'aide
- Accompagnement obligatoire et demande AVANT travaux par un **accompagnateur agréé** (MAR)
- **Engagement** d'occupation de 3 ans pour les propriétaires occupant et de location de 6 ans pour les propriétaires bailleurs

L'AIDE FINANCIÈRE

- **Aide de 30 à 90% pour un montant de** travaux éligibles allant de 40 000 à 70 000 € HT (selon conditions de ressources et nombre de sauts de classe énergétique)
- Autres aides : , aides locales, caisses de retraite, Eco PTZ...

LES TRAVAUX ÉLIGIBLES

- Isolation
- Menuiseries
- Système de chauffage et d'eau chaude sanitaire utilisant les énergies renouvelables
- Ventilation

CONTACT

Niort Agglo Rénov'

Prise de rendez-vous en ligne sur :

www.niortagglo.fr/niort-agglo-renov

05 49 78 78 40



LES ÉTAPES

Renseignements et éligibilité auprès de **Niort Agglo Rénov'**

Contact avec **MonAccompagnateurRénov'**

Visite technique et **audit énergétique**

Réalisation de devis par un professionnel **RGE**

Montage du dossier et dépôt des demandes d'aide et d'autorisations avec le **MAR**

Accord de subvention et autorisations d'urbanisme

Signature des devis et réalisation des travaux

Transmission des justificatifs et versement des subvention

LIENS UTILES

www.france-renov.gouv.fr/aides/maprimerenov

A VENIR : site Niort Agglo - OPAH ET AIDE MAR